

ture végétale ancestrale ayant pour support du coton et utilisant des pigments naturels tels que feuilles, écorces, fruits, cendre de bois, argile. Réservation sur inscription à la médiathèque (nombre limité de stagiaires fixé à 6). Gratuit. Venir avec une tenue peu salissante, des ciseaux, un morceau de vrai coton (50cm X 60cm environ). Avoir une idée de la création : set de table, dessus de coussin, tableau, etc....



• **Concours du plus gros potiron :** La médiathèque vous propose de participer au concours du plus gros potiron. Nul besoin d'être un spécialiste, tout le monde peut participer du plus petit au plus grand, seul ou en famille.

Vous pouvez utiliser vos propres graines ou venir retirer à la médiathèque celles que nous vous proposons : des graines certifiées bio.

Alors, bichonnez vos cucurbitacées et rendez-vous en octobre pour la pesée et la remise du lot au plus gros légume !



**Fermeture :** la médiathèque et la mairie seront fermées lors du pont de l'Ascension les vendredi 14 et samedi 15 mai.

## VIE ASSOCIATIVE communiqués des associations

### Badmixton

Malgré l'incapacité de pouvoir pratiquer son activité sportive, le club de Badmixton sera prêt pour vous accueillir dès que possible. Vous pouvez nous suivre sur



Facebook et Instagram.

### Entente avicole

La bourse aux œufs est annulée pour cette année encore.

Nous comptons bien faire la marche gourmande le **29 mai** si possible évidemment.

Les inscriptions se feront à partir du **13 mai**. Le prix est de 13€ /adulte et 6€/enfant (- de 10 ans). Si la manifestation n'a pas lieu, la réservation sera évidemment remboursée.

Munissez-vous de vos couverts, d'un gilet fluo, d'une lampe et de vos baskets. Départ à 19h.



Pour tous renseignements, appeler Brigitte Coussay 06 09 66 26 93.

### Tercé Détente Loisirs

Nous avons la chance de pouvoir écrire sur notre journal « terc'infos » alors j'en profite pour vous faire parvenir ce petit coucou ....

La pandémie nous sépare, nous limite dans nos déplacements et dans nos projets. Nous avons hâte de nous revoir, de partager un café et une activité.

J'espère que vous allez bien ainsi que votre famille.

Ce troisième confinement va, je pense, nous sortir de cette impasse.

Dès que le danger sera moins invalidant, nous reprendrons nos activités et je suis sûre que vous serez au ren-

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

|              |  |
|--------------|--|
| 28 avril     | Commémoration « Journée des Déportés », Tercé, ACPG  |
| 8 mai        | Commémoration de l'armistice, ACPG Pouillé-Tercé, 9h |
| 29 mai       | Marche gourmande, Entente Avicole                    |
| 1er juin     | Exposition artistes burkinabè, Médiathèque           |
| 11 juin      | Fête école Tercé                                     |
| 25 juin      | Fête école Pouillé                                   |
| juin-juillet | Fête école Jardres                                   |
| 4 juillet    | « Mai à vélo », relais, 11h-13h, stade municipal     |



TERCÉ

MAI - JUIN 2021

numéro 77

Direction de publication  
Christian Richard  
Dépôt légal : à parution  
Réalisation du journal par la  
commission communication du  
Conseil Municipal de Tercé  
Mairie - 86800 TERCÉ

dez-vous.

Conservons notre optimisme, notre santé, notre courage et notre amitié.

À très bientôt. Prenez soin de vous.

Ne pas hésiter, nous ne sommes pas loin : Annick Dudoigt 06 87 95 69 90.

### Yoga Tercé

Le virus et ses divers confinements imposés nous ont mis à l'arrêt...

Mais, nous espérons pouvoir envisager une reprise courant mai, éventuellement à l'extérieur, dès qu'un feu vert sera donné.

Au plaisir de se retrouver.

Présidente : Marie Christine Herbert - 06 12 18 02 66.

Vice-Présidente : Yveline Michaud - 06 01 81 36 62.

# TERC'INFO

Les dernières informations communales



TERCÉ

MAI - JUIN 2021

numéro 77

## SOMMAIRE

|                      |    |
|----------------------|----|
| Activités communales | p1 |
| Annonces municipales | p2 |
| Société              | p2 |
| Vie culturelle       | p3 |
| Vie associative      | p4 |

tas distincts.



Vous y accédez en suivant le cheminement tracé. Auparavant, merci de passer en mairie pour donner votre nom et le jour du dépôt.



La collecte sera effectuée jusqu'à fin août. Nous comptons sur votre civisme pour que cette opération soit une réussite et reconduite ultérieurement.

Attention ! Lors des jours de pluie, il y a risque d'enlèvement sur place.

## RÉALISATIONS

Abattage du marronnier et futur espace vert.

Vous avez pu constater que le marronnier abattu était

## CITATION

« Si je diffère de toi, loin de te léser, je t'augmente. »  
Antoine de Saint-Exupéry

## ACTIVITÉS COMMUNALES

### « MAI À VÉLO » EN JUILLET

La municipalité en partenariat avec l'association Terc'Anim et Grand Poitiers, vous propose de participer à un relais vélo de 2 heures par équipe, le **dimanche 4 juillet, de 11h à 13h au stade municipal**.

Initialement prévue en mai, cette manifestation a été repoussée en juillet du fait des conditions sanitaires.

Constituez votre équipe de **3 à 5 personnes**

âgées de plus de **8 ans**, munissez-vous d'un **vélo et d'un casque**, et venez nous rejoindre pour partager un moment festif et convivial dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Inscription sur place. Toutes les équipes seront gagnantes !

Un stand de réparation de vélo sera également à votre disposition.

Si les conditions le permettent, une restauration rapide sera

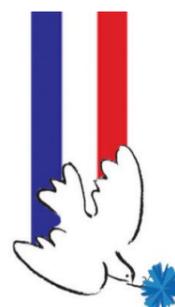
proposée. Toutefois, si cela n'est pas possible, apportez votre pique-nique. Des tables et bancs seront à disposition.

Pour plus d'information, contacter E. Le Gall Mas, 06 50 83 05 21.



## COMMÉMORATION 8 MAI

La traditionnelle cérémonie de commémoration du 8 mai devrait très probablement se tenir sans accueillir de public, en raison de l'épidémie du Covid-19. Une gerbe de fleurs sera déposée à 9h au monument aux morts de la commune, en respectant strictement les mesures de distanciation avec les quelques personnes pré-



8 MAI  
1945

sentes : maire, porte-drapeaux, président association des Anciens Combattants de Pouillé et Tercé, quelques élus.

## DÉCHETS VERTS

À la demande de plusieurs habitants de la commune, nous avons décidé de mettre en place, à titre expérimental, une collecte des déchets verts destinée aux habitants de Tercé uniquement.

Le dépôt provisoire est situé derrière la salle omnisport et recevra vos tontes de gazon et vos tailles d'arbres et de haies sur 2

effectivement très malade : la souche a montré un état de pourrissement avancé.



Suite à l'acquisition du terrain derrière le parking, nous avons démarré les travaux de terrassement afin de créer un espace vert provisoire en attendant le projet final. Les habitants pourront y accéder prochainement.



Côté Normandoux, le chêne abattu récemment laisse un vide le long de cette belle allée arborée. Nous allons donc y planter 3 nouveaux feuillus pour combler cet espace.



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Suite à l'enquête réalisée par les commissions jeunesse et communication, de nombreux jeunes de la commune\* se sont déclarés intéressés pour intégrer un conseil municipal des jeunes. Lors de la prochaine séance du conseil municipal des « moins jeunes », une délibéra-



tion va donc être prise afin d'acter la mise en place de ce projet dans les meilleurs délais.

Cet élan citoyen nous prouve une nouvelle fois que la jeunesse tercéenne souhaite pleinement être actrice de la vie municipale et est prête à s'investir concrètement en devenant force de proposition sur les questions qui la concerne. Nul doute que le travail de ce futur conseil sera prolifique et enrichissant pour tous.

\*Quelques sièges restent à pourvoir, n'hésitez pas à faire acte de candidature.

## ANNONCES MUNICIPALES

### ÉLECTIONS

Les Français seront appelés aux urnes les 20 et 27 juin 2021. Pour voter lors de ces deux tours de scrutin pour les élections départementales et régionales, il faudra, comme toujours, être inscrit sur les listes électorales. Ceux qui ne le sont pas ou plus, ou qui ont récemment déménagé, ont jusqu'au 14 mai pour le faire.

Les bureaux de vote des prochaines élections se tiendront à la salle des fêtes du Friaula, chemin des Ecoliers.



## RECYCLAGE MASQUES

Un conteneur a été mis en place devant la mairie afin de récupérer les masques chirurgicaux usagés. Ils sont transmis à l'entreprise Plaxtil de Châtelleraut qui les récupère afin de les recycler.



## INTERCOMMUNALITÉ

### CHÈQUES VÉLOS ÉLECTRIQUES

Grand Poitiers continue d'accompagner financièrement les habitantes et habitants de Grand Poitiers souhaitant acquérir un Vélo à Assistance Electrique en délivrant 1000 nouveaux chèques VAE. Cette année, l'habitant du territoire pourra faire sa demande de chèque de manière dématérialisée. La démarche est intégrée à la plateforme des démarches administratives de Grand Poitiers. Le lien est accessible depuis la page d'actualités de Grand Poitiers.

Les conditions à remplir pour bénéficier d'un chèque :

- Résider dans Grand Poitiers,
  - Avoir 18 ans ou +,
  - 1 seul chèque VAE par foyer utilisable jusqu'au 15 novembre 2021,
  - Etre une personne physique (les personnes morales ne peuvent pas en bénéficier).
- Pour tous renseignements complémentaires sur le sujet, vous pouvez joindre :
- CAP sur le Vélo - 05 49 52 36 36,
  - La Direction Mobilités de Grand Poitiers - 05 49 30 20 94.



## SOCIÉTÉ

### PORT DU MASQUE

Chantal Castelnot, préfète de la Vienne, a prorogé jusqu'au 1er juin 2021 inclus l'arrêté portant obligation du port du masque pour toute personne de onze ans et plus sur l'ensemble du territoire de la Vienne, à l'exception

des espaces non urbanisés lorsque la distanciation physique peut y être respectée de manière continue. Le bourg de Tercé, notamment, est une zone urbanisée au sein de laquelle le port du masque est obligatoire.

Il est rappelé que cette obligation ne s'applique pas aux cyclistes ; aux personnes pratiquant une activité physique ; aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et qui respectent les autres mesures sanitaires.

## NATURE ET ENVIRONNEMENT

Le calendrier 2021 "Rendez-vous Nature et Environnement de la Vienne" regroupe les sorties et animations proposées par des Associations environnementales sur le territoire départemental.

Ces actions de sensibilisation du grand public participent largement à la prise de conscience des enjeux et des défis à relever en matière de protection de l'environnement et de préservation de la biodiversité.

Le Conseil Départemental de la Vienne continue à procéder à une dématérialisation de ce calendrier afin d'éviter une consommation de papier.

Télécharger directement : [www.vienne-nature.fr](http://www.vienne-nature.fr) ou [www.lavienne86.fr](http://www.lavienne86.fr)



## ARBRES REMARQUABLES

L'association Vienne Nature a lancé un inventaire des arbres remarquables du département en invitant les habitants à participer à ce recensement. Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ? Il y a de multiples façons pour un

arbre de se faire remarquer : âge, hauteur, port, circonférence, histoire, rareté, implantation... Cette appréciation laisse, bien sûr, place à une certaine subjectivité !

Vous pouvez signaler un arbre sur votre terrain privé ou sur le domaine public. Une personne de Vienne Nature viendra ensuite sur place recueillir des informations sur l'arbre en question (dimensions, espèce...).

Vous connaissez ou avez vu un arbre qui vous paraît remarquable ?

Signalez l'arbre en remplissant le formulaire interactif en ligne : (<https://arbresremarquables-vienne.gogocarto.fr/elements/add>) ou en remplissant la plaquette disponible sur le site (<https://www.vienne-nature.fr/arbres-remarquables/>) et disponible en mairie (à nous retourner par courrier).

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à contacter l'association par email à l'adresse [contact@vienne-nature.fr](mailto:contact@vienne-nature.fr) par téléphone 05 49 88 99 04 ou via la [page Facebook](#).



## VIE CULTURELLE

### EXPOSITIONS

Tous les mois (quand les conditions sanitaires le permettent), une nouvelle exposition orne les murs de la salle d'animation du musée-médiathèque.

Du 1<sup>er</sup> au 25 juin, « Trio d'artistes burkinabè » : Bronzes de Issaka Dermé - Tableaux "ficelles" de Jacques Bazié - Bogolan de Ouseni Guira (tissus africains), soutenus par Les Amis de Kindi.

Vernissage le vendredi 4 juin 18h30 avec la présence d'Issaka Dermé (photo la NR).

Visible aux horaires de la média-



MAI - JUIN 2021

numéro 77

thèque : mardi et samedi : 10h30-12h30, mercredi : 14h-18h30, jeudi et vendredi : 16h-18h30.



## MÉDIATHÈQUE

Prochains rendez-vous :  
• Mercredi 26 mai : accueil des « Bouts d'choux », 2 séances au choix, 9h30 ou 10h30. Sur inscription.  
• Samedi 29 mai : « Rendez-vous contes », 2 séances au choix, 10h ou 11h. Sur inscription. Il y sera question des mamans, bien sûr, mais les papas ne seront pas oubliés.

• Samedi 5 juin, 14h, initiation au modelage de la cire (première étape de la création d'une œuvre qui pourrait être coulée en bronze par la suite) : atelier de 3 h sous la houlette de Issake Dermé, artiste bronzier burkinabè. 50 € à l'ordre des Amis de Kindi. Réservation indispensable (6 personnes max). Venir avec une tenue peu salissante, des outils en bois ou en métal, une planchette pour travailler et une idée de l'œuvre.

• Samedi 19 juin, 14h, atelier mogaré - teintures végétales façon africaine - durée : 3 h. Le mogaré est une technique de tein-